



A Monsieur
Monsieur le Préfet
Du Département Du Cantal.

Monsieur,

Mairie de Soupirac
Cantal

Le Maire de la Commune de Soupirac
a l'honneur de prier Monsieur le Préfet
de vouloir bien avoir la bonté de délivrer
au Sieur Baptiste Joseph Antoine Katsch
propriétaire de la Commune de Soupirac
un passe-port pour aller à Madrid
en Espagne pour y faire son commerce.
Nous certifions que le Sieur ~~Joseph~~ Baptiste
Joseph Antoine Katsch est d'une conduite
très bonne.

Signalement. ^{Nivierette Soupirac} Agé de 35 ans taille d'un
mètre 66 centimètres, Cheveux Châtains, front
découvert Sourcil Châtains-clair, yeux rous,
nez moyen. Douce moyenne. Barbe Châtaine
clair. menton rond. Visage rond teint pâle.
Le Maire de la Commune de Soupirac est

avec un profond respect
Monsieur le Préfet
Soupirac le 23 février 1850. ^{Noble Secrétaire}
Nivierette Soupirac



POLICE GÉNÉRALE DE FRANCE.

PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.

Département du Cantal.

Registre

1er

N° 19.

SIGNALEMENT.

Le Sr. Pater Baptiste Joseph Antoine
Boulangier
natif de Loupjac
demeurant à Loupjac
allant à Madrid
âgé de 35 ans, taille d'un mètre
66 centimètres
cheveux Châtain front Découvert
sourcils Châtain yeux Mauve
nez Moyen bouche moyenne
barbe Châtain menton Rond
visage Rond teint pâle.

SIGNES PARTICULIERS.

PIÈCES DEPOSÉES :

En Remise.

FAIT à

Aurillac, le 25 février 1850.

Signature des Témoins :

Signature du Porteur :

Pater